



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **LUMINAR INTERNATIONAL SURETY SA**, Place de Chevelu 6, 1201 GENEVE
2. Date du prononcé de dissolution: 05.07.2012
3. Suspension de faillite: 05.09.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.09.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: fourniture de garanties, de porte-forts et de cautionnements de tous types ainsi que prestation de services dans ces domaines; prestations de services connexes tels que conseil financier et économique; direction et gestion d'activité opérative de sociétés suisses et étrangères; en général prestation de tous services liés à l'activité, sur le plan suisse et international, de l'exécution d'obligations vers tiers (cf. statuts pour but complet).

Pour tout renseignement :
Groupe n°2 022/388.89.02
2012 001059 T / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00813427

